

## LI

25 septembre 1823.

*A Monsieur le Directeur des Douanes, à Bordeaux*<sup>1</sup>.

J'ai l'honneur de vous informer que le navire le *Neptune*, du port de Bordeaux, armé par MM. Balguerie et C<sup>ie</sup>, étant arrivé dans ce pays à la fin de novembre dernier avec de fortes avaries qui ont occasionné par suite la perte et le bris de la coque de ce navire ainsi que de ses agrès et apparaux, je vous adresse, conformément aux instructions qui me guident pour cet objet :

1° L'acte de francisation du dit navire le *Neptune* délivré à l'Administration des Douanes sous le n° 2,378 et enregistré à votre bureau le 8 mars 1816, sous le n° 96 ;

2° Un congé délivré au sieur Cormier, capitaine dudit navire, et enregistré à Bordeaux le 3 avril 1822.

Ces pièces devront vous parvenir par le vaisseau marchand le *Larose*, de votre port, au capitaine duquel elles sont remises et recommandées spécialement.

Veillez agréer, etc., etc.

## LII

30 octobre 1823.

*Monsieur le Commissaire général de la Marine à Bordeaux*<sup>2</sup>.

J'ai l'honneur de vous informer que le navire le *Neptune*, armé dans votre port par MM. Balguerie et C<sup>ie</sup>, arriva à Tourane à la fin de novembre de l'an-

1. Copie.

2. Copie.